



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 7 novembre 2018

PAC post 2020, faire le pari de l'agriculture de groupe pour répondre aux enjeux de l'agriculture et des territoires ruraux de demain

Les réseaux CIVAM, TRAME et Cuma interpellent l'Etat et les Régions pour la prochaine PAC.

Une nouvelle PAC dans un contexte plein d'incertitudes

Les négociations pour définir le contour de la prochaine PAC ont déjà commencé. Elles se font dans un contexte politique et budgétaire difficile et alors que l'agriculture européenne est confrontée à de graves crises économiques, sociales et environnementales.

Une transition indispensable

Ce contexte rend indispensable une transition vers des modèles agricoles et alimentaires pouvant mieux répondre aux attentes sociales en matière de qualité des produits, de santé, d'emploi et de relocalisation de l'alimentation et aux défis du dérèglement climatique et de la protection de l'environnement. Il s'agit de mettre en place une véritable transition agro-écologique, tout en permettant au plus grand nombre d'agriculteurs de vivre de leur métier.

L'agriculture de groupe, le levier pour répondre aux attentes et aux défis de demain

Les agriculteurs impliqués dans des groupes organisés (plus de la moitié des agriculteurs en France) jouent un rôle décisif pour répondre à ces attentes et relever ces défis. C'est ce qu'on appelle l'agriculture de groupe, présente sous diverses formes en Europe et que de manière surprenante, en France, le projet de loi EGAlim n'a pas voulu définir. Or cette approche collective, en facilitant la mise en commun de connaissances, le partage de moyens humains et matériels et la mutualisation des risques, améliore le revenu des agriculteurs et constitue autant de lieux d'innovation économique, sociale et technique adaptés à tous les terroirs de l'Europe et permettant leur mise en valeur.

Des positionnements et des propositions fortes

C'est pour cette raison que les réseaux CIVAM, TRAME et Cuma qui en France, structurent ce type d'agriculture, interpellent l'Etat et les Régions pour que la prochaine PAC puisse pleinement prendre en compte les dynamiques collectives, dans ses orientations, sa construction et son cadre de mesures.

- Ces trois réseaux tiennent à une Politique Agricole véritablement Commune avec une vision partagée portée par l'ensemble des états membres et un budget maintenu,

- Ils veulent un deuxième Pilier fort avec un budget ambitieux et renforcé pour répondre au mieux aux enjeux économiques sociaux et environnementaux. Ils insistent sur l'importance de l'approche régionale du FEADER pour mieux prendre en compte les enjeux territoriaux. Pour ces trois réseaux, les mesures du deuxième Pilier doivent se focaliser sur la modification de pratiques vers des pratiques plus respectueuses de l'Homme, de l'environnement et des territoires et le maintien de ces dernières si elles sont déjà en place, ceci afin de tendre vers un changement de systèmes.

- Une priorité très claire doit être donnée aux investissements à destination des collectifs.

- Des mesures d'accompagnement aux groupes d'agriculteurs doivent être systématiquement mises en place (émergence de projets et conseils stratégiques aux groupes) et des bonifications doivent être possibles pour des mesures individuelles (CAB, MAE) réalisés dans le cadre d'une démarche collective.

- Les mesures sur l'innovation doivent favoriser les projets de recherche-action pilotés par les acteurs du territoire (agriculteurs en partenariat avec des associations environnementales, des consommateurs ou d'autres acteurs du milieu rural) et le droit à l'expérimentation (par exemple, gestion et évaluation des politiques agro-environnementales par des collectifs territoriaux) doit être soutenu.

PAC post 2020, faire le pari de l'agriculture de groupe

C'est autour de ces positionnements et de ces propositions que l'agriculture de groupe pourra être véritablement prise en compte dans la prochaine PAC et qu'elle pourra jouer pleinement son rôle pour répondre aux enjeux de l'agriculture et des territoires ruraux de demain. Réseau CIVAM, TRAME et la FNCuma sont prêts, il ne reste plus qu'à l'Etat et aux Régions à s'en emparer politiquement et à les décliner dans la prochaine programmation.

A propos de Réseau CIVAM

Structure nationale des Centres d'initiatives pour la valorisation de l'agriculture et du milieu rural qui accompagne 140 collectifs, 13 000 paysans et acteurs du monde rural engagés dans la transition des modes de production agricole et alimentaire et dans la promotion des dynamiques territoriales.

A propos de la FNCUMA

Réseau fédératif des Cuma de France (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) au service de l'agriculteur et de son autonomie, qui développent au-delà de la mécanisation, des projets territoriaux. 12 000 coopératives de proximité, 1 agriculteur sur 2, et un réseau de 75 fédérations dédiées à l'accompagnement.

A propos de TRAME

Tête de Réseaux qui accompagne des collectifs d'agriculteurs et de salariés agricoles vers la triple performance, explore de nouvelles activités et favorise l'échange et informe. 6 Réseaux adhérents et 35 000 personnes.

Contacts :

Réseau CIVAM : Quentin Delachapelle | 01 44 88 98 58

FNCuma : Luc Vermeulen | 01 44 17 58 00

TRAME : Karen Serres | 01 44 95 08 00